

On n'oublie personne

Durant les deux dernières législatures, le Parti Socialiste, et la majorité de gauche ont mis en place des outils sociaux ayant les objectifs suivants :

- Offrir une aide de proximité
- Viser le plus rapidement possible l'autonomie sociale et financière de la personne
- Soutenir et valoriser les personnes dans le besoin
- Cibler et renforcer la lutte contre les abus

Nos actions ont visé une réinsertion sociale par le logement et le travail. La collaboration avec la Tuile dans le domaine du logement, le partenariat renforcé avec la fondation RITEC et les programmes d'emplois communaux ont permis la réinsertion sociale et professionnelle de nombreuses personnes dans la dignité et le respect. L'ouverture d'un guichet social permettra une meilleure information.

CELA DOIT CONTINUER

L'accueil des habitants se fait également par la mise en place du concept « Villars sympa ». Des bénévoles formés vont à leur rencontre permettant un lien direct avec la population dans un but d'améliorer le vivre ensemble et de mieux se connaître.

CELA DOIT CONTINUER

« Villars animation » fait un travail remarquable auprès des jeunes permettant une prévention efficace des addictions et de la violence. D'ailleurs le renforcement de ces activités se traduit par une diminution importante des interventions de police et un renforcement de la sécurité au cours des dernières années.

CELA DOIT CONTINUER

Les structures pour la petite enfance, crèches et accueils extrascolaires ont été nettement renforcées. Notre but est que les jeunes parents disposent d'une infrastructure encore plus efficace, professionnelle et de proximité.

CELA DOIT CONTINUER

La Commune est active dans la formation par l'engagement régulier de plusieurs apprentis et stagiaires venant des Hautes écoles. Notre but sera de mettre en place une plateforme permettant de mieux connaître les possibilités d'apprentissage dans les entreprises de la commune pour valoriser cette filière professionnelle.

CELA DOIT CONTINUER

Toutes ces activités ont été menées et suivies avec la préoccupation constante de la maîtrise des coûts, permettant à ce dicastère d'apporter sa contribution dans la réduction massive de la dette au cours des 10 dernières années. Nous allons garder l'essentiel, toujours.

Benjamin Gasser

Marco Aurelio Andina
conseillers communaux



Une gestion financière responsable et juste

« La politique financière de la commune est une mission à long terme qui doit aussi tenir compte de la situation conjoncturelle communale, nationale et internationale. » Le défi que constitue la 3ème réforme de l'imposition des entreprises ne doit pas nous empêcher de tenir compte des besoins des plus vulnérables d'entre nous. Nous avons montré que nous savons relever les défis financiers.



Notre politique financière doit permettre à l'administration de remplir au mieux ses tâches pour le bien-être de la population. L'administration communale doit, par conséquent, pouvoir fournir des prestations fiables, d'un niveau élevé et garantir un excellent service à la population au meilleur prix possible.

Pour atteindre ce but, la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement doit aller de pair avec une gestion des recettes responsable et juste. Les finances publiques doivent en premier lieu servir à assurer les prestations nécessaires à la population, notamment créer les conditions cadre favorables à la formation des futures générations et à l'épanouissement de leurs familles, à la vie des seniors, assurer la protection sociale des plus démunis et le bien-être de la population en général.

Bien que les recettes communales soient fortement soumises à la situation conjoncturelle et aux décisions nationales et internationales, la commune de Villars-sur-Glâne a de bons arguments pour garder et attirer des contribuables que ce soient des personnes physiques ou morales : sa proximité avec la ville et son ancrage dans le Grand-Fribourg, ses excellentes infrastructures de transports publics, scolaires, culturelles et sportives, ses logements proches des entreprises et ses contacts privilégiés avec les acteurs économiques de la place.

Les infrastructures existantes doivent être entretenues avec prévoyance et diligence. Les nouveaux investissements doivent être limités à ceux qui sont nécessaires pour assurer les services à la population. Ils doivent être planifiés avec rigueur et clairvoyance et répondre aux critères du meilleur prix (marchés publics) et de la meilleure qualité, notamment écologique, pour limiter les coûts de fonctionnement futurs. Entretien et investissements doivent être prévus à long terme. Dans la mesure du possible ils doivent contribuer à la croissance économique de la commune (par exemple en mandant l'administration ou des entreprises locales).

Les intérêts payés sur la dette communale constituent une dépense non négligeable pour la commune. Bien que la dette soit passée de 94,1 millions en 2006 à 56 millions en 2015 et par conséquent les intérêts de 2,7 millions à 1,4 millions, elle doit être réduite tant que nous pouvons encore le faire. Ceci dans l'intérêt des générations futures et des investissements qui nous attendent. Cela permettra aussi d'utiliser les fonds payés en intérêts pour des tâches plus constructives.

Thomas Marthaler, président & Giovanni A. Colombo,
conseillers généraux

Partager notre qualité de vie

« La commune est le niveau institutionnel le plus proche des citoyennes et des citoyens. »

Elle est le lieu de délivrance des prestations qui influencent directement la qualité de leur vie quotidienne : services à la petite enfance, écoles, mobilité, culture, sport, intégration sociale, cadre de vie... La commune est donc le cœur du vivre ensemble, l'endroit où doit se construire et se renforcer la solidarité et la cohésion sociale. C'est au niveau communal que doit se renforcer l'intégration des étrangères et des étrangers, des nouvelles et nouveaux habitant-e-s, des jeunes, des personnes âgées...

C'est aussi au niveau communal que des projets peuvent favoriser la convivialité : lieux de rencontre, manifestations publiques,



développement d'infrastructures, etc, tout cela contribue à faire se rencontrer chacune et chacun.

Le cadre de vie est un élément essentiel de cette équation. Le juste équilibre entre les zones bâties et les espaces libres, un aménagement prévoyant des zones propices à la rencontre (parcs, places de jeux, sentiers, forêts...) sont nécessaires.

La commune est le lieu de ces rencontres. Elle ne doit pas en être la seule instigatrice. Les associations doivent être soutenues, afin d'encourager le partage entre les habitants et habitantes. Une attention particulière doit être portée à toutes celles qui promeuvent des rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

Les limites communales ne doivent pas être des frontières, mais des ponts. Dans un environnement continuellement bâti, les collaborations locales doivent être encouragées

par-delà les limites administratives. La mobilité, et l'aménagement en général, doivent être pensés à l'échelle de l'agglomération, selon les mêmes principes. La collaboration, voire la fusion à terme, doit élargir le champ des possibles. Les communes doivent travailler ensemble pour que leurs habitantes et habitants puissent se rendre au travail, placer leurs enfants à la crèche, assister à une pièce de théâtre, se promener dans un bois, bénéficier d'une aide, participer à la vie politique, continuer à vivre en autonomie quel que soit leur âge... La commune de Villars-sur-Glâne bénéficie d'une grande qualité de vie. Elle doit la renforcer encore, pour en faire bénéficier tous ses habitantes et toutes ses habitants, installé-e-s depuis longtemps ou tout juste arrivé-e-s. Elle doit aussi contribuer, par la collaboration, à diffuser ses atouts auprès de ses voisines, et bénéficier dans le même temps de leurs propres atouts.

Mélanie Maillard Russier, candidate

Grâce à un autre système d'échange, j'ai pu aller en Norvège, où j'ai été littéralement fascinée par le système social-démocrate. Tout est taxé très fortement mais tout le monde a une place garantie, depuis la crèche jusqu'à l'EMS. Y compris pour les études, chaque jeune peut demander à activer une bourse de CHF 1'000.- par mois. S'il réussit ses examens, il devra moins rembourser. S'il n'a pas besoin d'autant, il demandera moins.



A mon retour, j'ai commencé à travailler à la Préfecture de la Sarine en tant que juriste. J'ai vu ce côté très proche de la politique communale. C'est là que j'ai décidé de m'engager pour de bon.

Qu'est-ce qui t'anime à te porter candidate à cette élection ?

Le fait que d'énormes défis attendent les communes, notamment sur le plan financier avec les réformes successives de la fiscalité des entreprises. Tout le monde doit se mobiliser,

on est obligé de se mettre ensemble pour trouver des solutions. Il est important que les gens qui ont besoin de l'aide de l'Etat en pâtissent le moins possible. La population dans notre commune ne cesse d'augmenter, il faut porter tous les projets qui vont avec. Suite aux élections du 18 octobre 2015, je suis confortée dans mon besoin à m'engager. Maintenant.

Qu'est-ce qu'une jeune femme peut apporter à notre commune ?

Un peu de fraîcheur, de nouvelles idées mais surtout une nouvelle manière de répondre aux défis de la politique communale. Je suis d'une génération qui a grandi avec les nouvelles technologies. On a un peu vite endormi nos idéaux, la société de consommation a pris le dessus. Le burn out et la surcharge sont devenus trop systématiques. Il ne faut surtout pas changer pour changer. Il faut savoir ce que les gens font, les connaître, les reconnaître. Il faut évaluer les besoins avec le principe de la maîtrise des coûts. J'ai besoin d'être très claire avec ce à quoi on ne touche pas.

Pourquoi faut-il voter pour toi ?

Parce que je suis jeune et femme. Et que je parviens à être comme tout le monde. J'aimerais amener plus de vie dans les quartiers, notamment en favorisant les échanges multiculturels et multigénérationnels. C'est ainsi que je conçois la Suisse d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Méloé Spicher,
candidate au conseil général



Janvier 2016 – N°16

édito

Villars-sur-Glâne, commune phare gouvernée par la gauche

« Constat réjouissant en fin de législature : la commune se porte très bien. » Certes, la situation financière est le reflet de rentrées fiscales inespérées des personnes morales. Forte aurait pu être la tendance de vouloir investir à tout va.



La gauche majoritaire a su garder la tête froide et s'est efforcée de réduire la dette : des 68 millions en 2011, elle est passée à 56 millions à fin 2015, sans augmenter le taux d'impôt.

Le mieux vivre ensemble s'est aussi traduit par un accueil personnalisé des migrants et des nouveaux habitants, notamment dans le cadre de Villarsympa ; les familles n'ont pas été oubliées avec la mise en œuvre très rapide de la 2ème année d'école enfantine ainsi qu'un renforcement et une extension des accueils extra-familiaux. L'aide au logement pour les



renouvelables, obtenu les labels Cité de l'énergie et Commune à papillons, pour ne citer que cela. Elle a géré le projet d'écologie industrielle réalisé à Moncor, garant de standards environnementaux de qualité dans un site économique d'importance.

L'offre sportive et des loisirs s'est étoffée : terrains de sport, sport en salle l'hiver (open Sundays), concept des communes sympas pour rendre la commune à ses habitants, animations diverses pour dynamiser la vie sociale – autant d'actions qui ont impliqué un fort engagement des élus communaux.

C'est ce que nous entendons continuer dans la législature à venir, si les citoyennes et les citoyens de Villars-sur-Glâne nous font confiance et nous en donnent les moyens.

personnes à revenus modestes a été maintenue. Les Martinets ont été agrandis pour tenir compte de notre population âgée.

On nous a reproché notre manque de vision d'avenir, notre frilosité et notre égoïsme qui nous ont menés à refuser la fusion du Grand Fribourg, pour éviter une hausse fiscale. C'est oublier que notre belle santé se traduit par une solidarité intercommunale de 8 millions de francs et que sans elle, la donne des autres communes changerait fortement. Nous assumons nos choix politiques et avons œuvré au mieux de notre conscience pour notre Commune.

C'est ce que nous entendons continuer dans la législature à venir, si les citoyennes et les citoyens de Villars-sur-Glâne nous font confiance et nous en donnent les moyens.

Erika Schnyder, syndique

- Bien vivre, bien habiter

- Qui dit bouger, pense la mobilité

- Partager notre qualité de vie

- Gestion financière responsable et juste

- On n'oublie personne

- Nos candidat-e-s

SPECIAL ÉLECTION
28 FEVRIER 2016

Bien vivre, bien habiter

« **Le logement et son environnement font partie des besoins primaires de l'être humain.** » Ils influent directement sur notre bien-être et notre intégration dans la société. La diversité des lieux d'habitations, la présence de nombreux espaces verts, la proximité avec les entreprises pourvoyeuses d'emplois, les écoles et les centres commerciaux ou l'accès aux transports publics contribuent au bon vivre de Villars-sur-Glâne. Notre commune reste très attractive. Les besoins en logements de toute nature continueront d'augmenter, ce qui impose de faire des choix quant à l'utilisation du sol. Le PS s'engage à mener une politique de logement, de construction et foncière active.

Encore et toujours, nous mettons en adéquation l'offre de logements par rapport aux besoins et aux moyens financiers de la population. Pour les personnes à revenu modeste, nous continuerons à fournir une aide au logement, bientôt unique en Suisse.



« **Villars-sur-Glâne est un modèle de succès et elle doit le rester !** » Une mobilité intelligente y contribue fortement. Notre commune, située à la sortie de l'autoroute et traversée par des nombreuses routes cantonales, bénéficie d'un emplacement stratégique. C'est pourquoi, tout en intégrant des éléments de planification à l'échelle supra communale et cantonale, les intérêts des Villarois-e-s doivent être pris en compte pour les développements futurs. Se profilent déjà à l'horizon décisionnel, le réaménagement du double giratoire, la passerelle de Villars-Vert, un éventuel métrocâble reliant la sortie autoroutière A12 et la gare de Fribourg etc. qui sont de véritables défis que nous devons relever avec clairvoyance.

Lors de l'acquisition de ses propres véhicules, notre commune doit privilégier les automobiles polluante peu l'atmosphère.

Notre bonne desserte en transports publics doit être maintenue et réadaptée aux horaires des CFF. L'idée d'arrêts de bus, plus proches des usagers, doit être étudiée et développée en fonction des possibilités réelles. La desserte

Nous agissons avec une politique de construction attentive aux besoins sociaux et environnementaux de la population. Pour ce

Cet objectif nécessite un dialogue étroit et permanent avec tous les acteurs concernés.

faire, nous avançons dans trois directions non opposables : la promotion de nouvelles habitations où la mixité sociale est mise en avant, où les loyers sont abordables et où les éco-quartiers sont favorisés. Cet objectif nécessite un dialogue étroit et permanent avec tous les acteurs concernés. Nous promovons dans ce dialogue une mixité sociale accrue. Un milieu de vie commun entre jeunes et personnes âgées, entre riches et pauvres, entre population établie et nouveaux arrivants, entre citoyens et entreprises privées, permet de favoriser une meilleure intégration et une bonne cohésion sociale. Ainsi seulement, une certaine tendance à la ségrégation sociale sera contraincée. Nous demeurons également attentifs aux projets proposés par des coopératives d'habitation ou autres sociétés immobilières à but non lucratif. Ces logements « alternatifs » sont un des moyens pour agir en amont face

au problème de l'actuelle spéculation sur le marché de l'immobilier et de l'explosion des loyers. Nous sommes les premiers promoteurs de l'utilisation d'énergies propres dans les habitations nouvellement construites et lors de réhabilitations de constructions existantes (publiques ou privées). Ainsi, nous soutenons les projets d'éco-quartiers qui permettent de concilier au mieux des enjeux tant environnementaux que sociaux-culturels.

Nous encourageons la prise de conscience de la valeur du sol et nous proposons aux anciens comme aux nouveaux propriétaires une politique de densification des constructions afin de participer, ensemble, au développement de notre commune.

Nous acceptons d'assumer les responsabilités induites par le développement de notre commune. À Villars-sur-Glâne, dans le présent comme dans l'avenir, on peut bien vivre et bien habiter.

Renato Iliescu, candidat, Vito Carnevale, conseiller général et chef de groupe

Qui dit bouger, pense la mobilité

pourrait encore être améliorée en reliant tous les quartiers de la commune. La mobilité ne s'arrêtant pas au trafic motorisé, notre commune doit continuer de promouvoir une mobilité douce qui soit propre, efficace et sécurisée : notamment, en adoptant l'ambi-

Se profilent déjà à l'horizon décisionnel, le réaménagement du double giratoire, la passerelle de Villars-Vert, un éventuel métrocâble reliant la sortie autoroutière A12 et la gare de Fribourg etc.

tion d'offrir aux Villarois-e-s la possibilité de se déplacer à leur seule force musculaire ! À cette fin, les chemins piétonniers et les pistes cyclables existants doivent être sécurisés et allongés, de nouvelles infrastructures créées aux endroits propices. Aussi, en mettant l'accent d'avantage sur les heures dédiées à l'enseignement de la conduite du vélo, nos écoliers acquerront la formation et la confiance nécessaires pour enfoncher leur bécane. La

sécurité des piétons doit impérativement rester une priorité pour notre commune périurbaine.

Il est aussi le lieu de rappeler que notre commune labélisée Cité de l'énergie s'est engagée dans cette voie à poursuivre : promotion d'une mobilité bien structurée et encouragement du respect de l'environnement sur d'autres plans. A titre d'exemple, l'examen de l'installation de panneaux solaires sur tous les bâtiments communaux est une option à schématiser. Les investissements des privés dans ce sens doivent également être soutenus.

Belkiz Renklicicek, conseillère générale



Des lettres, des mots, des actions

Liste 2, nos candidat-e-s au Conseil communal



Pour en savoir plus sur les candidat-e-s psvillars.ch

Comment voter ?

Le 28 février prochain, les Villarois-e-s de plus de 18 ans, suisses ou détenteurs d'un permis C (domiciliés dans le Canton depuis au moins 5 ans) auront la chance de pouvoir réélire et élire leurs conseillers communaux et généraux. Conscients de la complexité du système électoral suisse, le parti socialiste tient à apporter un peu de transparence. Ce texte vise à expliquer, grâce à des exemples, les principales manières de voter ainsi que leurs conséquences.

La façon de procéder est exactement la même selon que l'on élit les membres du conseil communal ou ceux du conseil général. Il faut également savoir que les élections auront lieu au scrutin proportionnel et que lorsque nous votons, nous accordons toujours une voix au parti et une voix au candidat.

Pour terminer l'action, il convient de glisser la petite liste dans la petite enveloppe de la même couleur. Une fois les deux petites enveloppes fermées (une pour le conseil général, une pour le conseil communal), il faudra les mettre dans la grande enveloppe grise. Celle-ci peut être :

- Envoyée par poste. Dans ce cas, il faudra affranchir l'enveloppe et la signer.
- Jetée dans la boîte aux lettres communale. Dans ce cas pas besoin d'affranchir mais de signer
- Apportée personnellement, le dimanche 28 février, au bureau de vote, entre 10h00 et 12h00.

1. La façon la plus simple ; voter compact !

Il suffit de prendre la liste pré-imprimée (liste N° 2, Parti socialiste) et la glisser dans la petite enveloppe de la même couleur. C'est valable pour le Conseil communal et pour le Conseil général. Lorsque le vote est compact, les conséquences sont les suivantes :

- Conseil communal ; le parti obtient 9 voix, et chacun-e des candidat-es obtient une voix.
- Conseil général; le parti obtient 50 voix, et chacun-e des candidat-e-s obtient une voix.

2. Modifier une liste pré-imprimée : le panachage.

On peut modifier une liste pré-imprimée en y ajoutant des noms issus de personnes d'un autre parti. p.ex. ajouter à la liste du PS des candidats issus du parti des Verts ou du PCS-CG.

Nos candidat-e-s au Conseil général



Pour en savoir plus sur les candidat-e-s psvillars.ch

Les conséquences :

- Conseil communal ; le PS obtient 8 voix, le parti des verts obtient 1 voix et chacun-e des candidat-e-s obtient une voix.
- Conseil général; le parti des verts ou du PCS-CG obtient p.ex. 3 voix, le PS obtient alors 47 voix, et ainsi de suite, en fonction du nombre de candidats ajoutés.

3. Remplir la liste vierge.

Prendre la liste vierge et voter pour le-la candidat-e de son choix. Mettre en en-tête le numéro de liste de son choix apporte des suffrages au Parti, même s'il y a d'autres noms sur la liste.

Le scrutin étant proportionnel, il y aura d'abord une répartition des sièges entre les différents partis, en fonction du nombre de voix obtenues par

chacun. Ainsi, p.ex., si un parti détient 22% des voix, il obtient 22% des sièges. Ensuite, les candidat-e-s élu-e-s sont celles et ceux qui ont obtenu le plus de voix sur leur liste.

Attention, il n'est pas possible :

- de mettre des remarques personnelles sur la liste (positives ou négatives).
- de répéter un nom (le cumul est interdit).
- d'ajouter le nom d'une personne qui n'est pas candidate.
- de mettre deux listes dans une même petite enveloppe.

Pour en savoir plus, les membres du PS, des Verts et sympathisants ainsi que du Centre-gauche PCS organisent une soirée publique d'information « comment voter » le mardi 16 février 2016 à 20h00 à la grande salle de l'école de Villars-Vert.

Impressum :

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Copyright © janvier 2016, Parti socialiste Section Villars-sur-Glâne

Visitez notre site psvillars.ch



HALTE !

Attention ce journal contient des informations politiques. C'est pourquoi il est aussi distribué dans les boîtes aux lettres ornées d'un autocollant anti-publicité. Nous vous remercions de votre compréhension.